
Mise en oeuvre de laTEOMi

EVOLIS 23

les Grandes Fougères

23300 Noth

[Voir le site internet](#)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Evolis 23 a choisi de mettre en place une tarification incitative en conservant la TEOM comme mode de financement du SPGD pour un prélèvement au travers de l'impôt foncier.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Développement en 3 phases successives avec 2019 année de comptage effectif sur les territoires pilotes, 2020 sur tout le territoire et GUERET en 2022.

Résultats quantitatifs

passage de 214kg/hab OMr en 2015 à 143kg/hab en 2022 soit 4260t (objectif largement dépassé) d'OMr qui ne sont effectivement plus présentées à la collecte/an

Résultats qualitatifs

amélioration du tri dont extension des consignes de tri aux plastiques

développement des pratiques de compostage

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

passage en BI + PAV pour situations non gérables autrement (collectif, résidences secondaires, productions exceptionnelles...)

passage en monoripeurs quand possible selon pénibilité

choix d'un tarif à la levée

mise en place d'un contrôle d'accès en déchèterie

Planning

2016	décision d'un passage en Teomi
2017	étude d'optimisation de la collecte et déploiement technique sur le
2018	année blanche des territoires pilotes et déploiement techniq

2019	1ere année effective pour les pilotes et année blanche sur
2020	déploiement sur Guéret, contrôle d'accès déchèteries, et extension sur tous les emballages, année effective de TEOMi partout
2021	année blanche sur GUERET
2022	année effective de TEOMi partout

Moyens humains

principales étapes en régie avec des pointes de personnel à gérer pour les parties enquêtes, distribution de bacs et réponses aux interrogations des usagers

au global différence avant/après TEOMI : + 4 ETP

Moyens financiers

études: 85893€HT

mise en oeuvre: enquête et distribution en régie =786624€ + com en régie =153623€

équipements: 2113045€HT

Moyens techniques

BDD: Ecocito de TRADIM

optimisation des tournées: ADEKWA avec logiciel Fleetroute

géolocalisation: SYSOCO

identification puces UHF bacs: RFC

PAV à contrôles d'accès: ESE, SULO, EMZ

Partenaires mobilisés

élus, trésor public, fournisseurs, usagers, personnel de mairie, témoins, experts (tourisme, incivilités...) en groupes de travail

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

1 référent TI

équipe projet

ensemble des élus au bureau porteurs de l'action

Difficultés rencontrées

§ Le positionnement des contenants collectifs

§ Le redimensionnement de la collecte

§ 3 réorganisations successives car concomitance avec fermetures ISDND, Centre de tri, transfert et transport en régie, ECT!

§ La gestion des professionnels et l'articulation avec la redevance

spéciale

§ Le gestion des dépôts sauvages

§ Chronophage pour les cadres !

Recommandations éventuelles

disposer d'une capacité d'autofinancement pour les pointes de fonctionnement et un peu d' épargne disponible pour l'investissement

Mots clés

TARIFICATION INCITATIVE

Dernière actualisation

Novembre 2023

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Marianne LOZACH

marianne.lozach@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine